

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT**

Envoyé en préfecture le 30/07/2025

Reçu en préfecture le 30/07/2025

Publié le 30/07/2025

ID : 001-210101895-20250630-DEL25_26-DE

Berger
Levrault**N° 25 / 26 SEANCE DU 30 JUIN 2025****Nombre de
Membres**

En Exercice : 14
Présents : 10
Procuration : 1
Votants : 11
Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le trente juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Denis MOSSAZ, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 23 juin 2025

Membres présents à la séance : BALSEM Lydie, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie,

Absents ou excusés : ARTERO Véronique, ANDRE Bérengère, BILLET Benoît, Patricia DROST (pouvoir à Pascale BOSSON)

Secrétaire : Bernard FOUCART

Objet : Vente de terrain à la SCI BARDONE INVEST

Le Maire informe le conseil municipal de la demande déposée par la SCI BARDONE INVEST pour acquérir une bande de terrain communal bordant sa propriété à Injoux.

La SCI BARDONE INVEST souhaite acquérir cette bande de terrain située au droit de sa propriété afin de pouvoir créer un accès au bâtiment sis sur la propriété. Elle accepte la proposition de prix qui lui a été faite par Mr le Maire de 10 € le mètre carré. L'acquéreur devra prendre en charge les frais d'actes ainsi que les frais liés aux opérations de bornage.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité,

⇒ **APPROUVE** le projet de vente d'une partie de la parcelle cadastrée B 1247 au profit de la SCI BARDONE INVEST pour une surface de 14 m² au prix de 10 € le m²,

⇒ **AUTORISE** le Maire à signer l'acte notarié et tout document administratif et financier se rapportant à la transaction.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le secrétaire



Bernard FOUCART

Le Maire,



Denis MOSSAZ